Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 8 août 2024

Les sapeurs-pompiers de Vaucluse à l'affût de tout départ de feu

Le Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (SDIS 84) travaille sur l'installation de 13 caméras visant à détecter le départ de feux de forêt. Une initiative qui vient s'ajouter aux dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés dans le département.

Le SDIS 84 est en train de déployer des caméras sur des point hauts du département judicieusement étudiés afin d'avoir la meilleure vision possible d'un sinistre. Déjà cinq sont en place depuis la fin du mois de juillet. Huit autres caméras seront installées avant la fin de l'année sur sept autres sites, garantissant une couverture optimale du territoire.

Ces installations ont plusieurs objectifs tels que : surveiller mes forêts 24h/24 toute l'année, localiser les feux par triangulation lorsque cela est possible, visualiser la situation en temps réel depuis le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de secours (CODIS), enregistrer le flux vidéo, adapter l'engagement des moyens en fonction des observations, améliorer la formation et le retour d'expérience

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 8 août 2024

grâce à l'exploitation postérieure des images.

Au titre du Fonds vert, une subvention de 100 000 € a été octroyée par l'État pour l'acquisition des caméras, ainsi qu'une subvention de 70 000 € de la Région Sud. Le SDIS 84, quant à lui, a financé les caméras à hauteur de 184 000 €.

Exemple de caméra (à droite) installé au sein du département. ©SDIS 84

150 000 hectares de forêt en Vaucluse

Ces caméras vont permettre de compléter les dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés en Vaucluse. Le département compte plus de 150 000 hectares de forêt, ce qui représente 43% de sa surface. Les massifs étant très fréquentés, notamment l'été, couplé aux températures élevées et à la sécheresse, ils présentent une grande vulnérabilité et nécessitent une vigilance particulière concernant les départs de feu.

Si le sud du département était jusqu'ici considéré comme étant le plus sensible, les feux des étés 2020 à 2022 à Faucon, Beaumes-de-Venise et Piolenc ont démontré que la totalité du département est désormais menacée par le risque d'incendie de forêt. C'est pourquoi les moyens de prévention et de lutte contre ces feux ont été renforcés.

Un plan départemental contre les incendies

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 8 août 2024

Le préfet de Vaucluse a arrêté, le 26 novembre 2015, le deuxième plan départemental de protection des forêts contre les incendies de Vaucluse, pour la période 2015-2024, dans le but de diminuer le nombre de feux de forêt et les superficies brûlées, mais également de mieux les prévenir pour limiter leurs conséquences sur les personnes, les biens, les activités économiques et les milieux naturels.

Ce plan rassemble les actions de plusieurs partenaires :

- Les services de l'État,
- Le SDIS,
- Les collectivités : le Conseil départemental, les communes, le Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière (SMDVF), les parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux,
- Les établissements publics forestiers — l'Office national des forêts et Centre national de la propriété forestière,
- Les bénévoles des comités communaux feux de forêt.

Un plan en quatre axes

Ce plan 2015-2024 définit la politique départementale de défense des forêts contre l'incendie selon quatre points. Le premier regroupe les dispositifs réglementaires préventifs, à savoir la réglementation de l'accès aux massifs forestiers, notamment entre le 15 juin et le 15 septembre, la réglementation relative à l'emploi du feu, la réglementation relative à l'usage des feux d'artifice, des jets de pétards et des objets en ignition (lanternes thaïlandaises, célestes, volantes, etc.) à trajectoire non maîtrisée, mais aussi la limitation de l'urbanisation en forêt et les obligations légales de débroussaillement.

Le deuxième axe du plan concerne l'aménagement et l'entretien des équipements de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Le Vaucluse est couvert par 600 km de pistes de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), comprend 225 citernes d'eau de 60 à 120 m³ et 2 800 hectares de surfaces débroussaillées dans les massifs en bordure de pistes, permettant aux pompiers d'assurer une lutte efficace contre les incendies de forêt. Ces équipements sont gérés par le Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (SMDVF) qui regroupe le Conseil départemental et la majeure partie des communes du département.

Le troisième point comprend une surveillance estivale renforcée et coordonnée des massifs forestiers afin de limiter les départs de feu et de favoriser les interventions rapides des acteurs sur les feux naissants. De nombreux acteurs participent à cette surveillance tels que la Direction départementale des territoires (DDT), l'Office national des forêts (ONF), l'Office français de la biodiversité (OFB), l'Association départementale des comités communaux feux de forêt (ADCCFF), le Groupement de Gendarmerie Départementale de Vaucluse, et le SDIS 84.

Enfin, le quatrième point du plan départemental désigne une campagne d'information dédiée à la sensibilisation et à l'information régulière des usagers de la forêt. Cette communication passe notamment

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 8 août 2024

par la préfecture de Vaucluse qui informe sur les conditions d'accès en forêt (actualisées chaque jour), mais aussi par des panneaux informatifs présents dans plusieurs sites du département. Le public peut également consulter la Météo des forêts, conçue pour informer et sensibiliser le public au risque de feux de forêts et de végétation.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !